



**HAUTES-PYRÉNÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°65-2022-304

PUBLIÉ LE 7 DÉCEMBRE 2022

# Sommaire

## **Préfecture des Hautes-Pyrénées / Secrétariat Général Commun**

65-2022-12-06-00006 - arrêté de composition du bureau de vote section (2 pages)

Page 3

Préfecture des Hautes-Pyrénées

65-2022-12-06-00006

arrêté de composition du bureau de vote  
section



**PRÉFET  
DES HAUTES-  
PYRÉNÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Arrêté modificatif du 6 décembre 2022  
Portant organisation l'élection des représentants  
au CSA de proximité de la DDETSPP des Hautes-Pyrénées**

**Le directeur départemental de la DDETSPP des Hautes-Pyrénées,**

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté NOR TFPX2234445A du 30 novembre 2022 modifiant l'arrêté du 9 mars 2022 portant dérogation à l'utilisation du vote électronique en vue du prochain renouvellement général des instances de dialogue social dans la fonction publique de l'État,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Il est institué une section de vote pour l'élection des représentants du personnel au CSA de proximité de la DDETSPP des Hautes-Pyrénées situé : à l'abattoir de Tarbes au 8 Chemin de Bastillac, 65000 Tarbes.

**ADRESSE**

**Article 2 :** Le bureau de section de vote sera ouvert le jeudi 8 décembre 2022 entre 7h45 et la fin de service (heure de Paris).

**Article 3 :** Le bureau de vote se compose comme suit :

	Prénom	Nom
Président	Régine	MORLAS
Secrétaire	Séverine	DEBAR

Il est ajouté à cette liste de membres nommés par l'autorité administrative, un délégué, et le cas échéant un délégué suppléant, de chaque liste en présence :

Organisation	Prénom	Nom
Alliance du Trèfle	Annick	PINARD
CFTC	Johann	PASCOT
FSU	Philippe	BERANGER
UNSA FONCTION PUBLIQUE (Union Nationale des Syndicats Autonomes)	Martine	HARNICHARD
UFSE-CGT	John	BOGAERTS
FO/SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE	Antoine	BAYLOT
CFDT	Jean	MORIERES
FO/SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE	Céline	COLOMES
FSU	Jean-Marie	SCHEER
UNSA FONCTION PUBLIQUE (Union Nationale des Syndicats Autonomes)	Géraldine	FABIOUX
UFSE-CGT	Yannick	POUY
CFDT	Olivier	RAMOND

**Article 4 :** En cas d'empêchement du président du bureau de vote, la signature des actes relatifs à l'accomplissement des opérations électorales est déléguée au secrétaire du bureau de vote.

Le directeur départemental la DDETSPP  
des Hautes-Pyrénées,



Grégory FERRA